Téléchargé le 10-11-2026 à 16:58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Agent des services hospitaliers qualifiés - ASHQ

Informations sur le concours

Publié le :	16-10-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	cpajot@epsmsdupaysdechallans.fr
Date du concours :	17-12-2026

A propos du poste :

1 poste de Maître ou Maîtresse de Maison,

Missions générales du poste :

Le maitre ou la maitresse de maison assure, au sein de la Résidence Henry Murail, une fonction polyvalente dans l' organisation quotidienne du cadre de vie des résidants, en lien avec l'équipe éducative et soignante.

Il coordonne les prestations hôtelières auprès des résidants, en veillant à la qualité de leur cadre de vie, afin de maintenir le bien-être physique et psychologique des usagers dans les actes de la vie quotidienne.

Le poste est affecté au sein d'une maison de 7 résidants, cependant le maître ou la maîtresse de maison peut intervenir selon les nécessités de service ou en fonction des congés de ses collègues en prise de relais au sein des trois autres maisons.

Prérequis souhaités pour exercer le métier :

Connaissance du secteur médico-social

Formation qualifiante de maître de maison

Activités :

Assurer l'hygiène et l'entretien des locaux (salle à manger et salon, cuisine, lingerie, chambres,...) et veiller à l'aménagement de l'environnement de la maison (confort, bien-être et sécurité des résidants)

Assurer l'entretien des locaux communs, en lien avec les autres maîtres/maîtresses de maison (pôle santé, salle d'activité, sas d'entrée, terrasses, ponctuellement sous-pôle de la Résidence Henry Simon, ..)

Préparer et réaliser des repas améliorés, accompagner les résidants lors des repas en lien avec l'équipe

Accompagner les résidants aux courses, achats, rendez-vous ponctuels (hors rendez-vous médicaux)

Accompagner les résidants dans les actes de la vie quotidienne : ponctuellement, les maîtres/maîtresses de maison peuvent soutenir les AS/AMP/ME dans des accompagnements (ex : douche)

Mettre en place des ateliers cuisines, en présence des résidants

Mettre en place des ateliers ou activités ponctuelles

Assurer la gestion des commandes alimentaires et des produits d'entretien ;

Contrôler la qualité des produits et tenir des fiches de traçabilité, de suivi de température,…

Entretenir, nettoyer et ranger les matériels spécifiques à son domaine d'activité (électroménager,…)

Assurer la distribution des traitements médicamenteux, en l'absence du personnel socio-éducatif

Réaliser l'inventaire des stocks de changes, assurer les commandes et le rangement

Assurer l'organisation ponctuelle de manifestations festives sur la résidence

Participer aux temps de transmissions (orales et informatisées), et faire part de ses observations

Participer aux réunions des maîtresses de maison, et ponctuellement aux réunions des équipes socioéducatives

Participer aux différentes commissions de travail mises en place au sein de l'établissement

Actualiser régulièrement ses connaissances professionnelles (formation, veille professionnelle,…)

Compétences :

Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie

Accompagnement des personnes

Participer à l'équipe pluri professionnelle

Informations sur l'établissement

Nom : EPSMS DU PAYS DE CHALLANS

Ville : 85300 Challans

Site Web : http://www.epsmsdupaysdechallans.fr

Pour candidater

Date limite de candidature : 16-12-2026

Conditions de candidature :

Aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée.

Pièces à fournir :

Un dossier de candidature est à retirer au biureau des ressources humaines de l'EPSMS DU PAYS DE CHALLANS.

A l'appui de sa demande (dossier de candidature), le candidat devra fournir les pièces suivantes :

Une lettre de candidature ;
Un curriculum vitae détaillé ;
Une copie du ou des diplôme(s) conforme ; le cas échéant,
Un certificat médical de moins de trois mois, délivré par un médecin généraliste attestant que le candidat n’est atteint d’aucune maladie ou infirmité incompatible avec les fonctions de Maître ou Maîtresse de Maison de la FPH ;
Une copie (si possible) du dernier entretien d’évaluation ;
Une copie du livret de famille ;
Une copie de la carte d’identité ou de ressortissant de l’un des états membres de l’Union Européenne.

Mail pour l'envoi des candidatures :	cpajot@epsmsdupaysdechallans.fr
Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	EPSMS DU PAYS DE CHALLANS - 10 Allée Henry Simon - BP 435 - 85304 CHALLANS